

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 3 février 2017 à 20h

Date de la convocation : 27 janvier 2017

Présents : Christine BALANDRAT, Henri BECAUT, Hervé CHOMET, André GAME, Gérard KNOELL, Bernard MALBRUNOT, Hervé PETIOT, Henri SEULLIET, Angéline VERNISSE

Absente excusée : Angélique MOUILLERE

Secrétaire de séance : Gérard KNOELL

Choix des investissements et demande de subvention : Monsieur le Maire présente les devis suivants :

↪ Aménagement de la Place du Champ de Foire : 29 937,65 € HT

⊖ demande de subvention au Conseil Départemental : 30 % soit 8 981,29 €

⊖ demande de subvention à la Région : 40 % soit 11 975,06 €

⊖ demande de subvention amendes de police : 20 % soit 110 €

↪ Bordures-marches rue Pierre de la Fin : 4 446,00 € HT

↪ Trottoirs rue Pierre de la Fin : 2 787,00 € HT

↪ Aqueduc des Porcherons : 2 786,00 € HT

↪ Volets roulants du logement communal : 1 313,20 € HT

↪ Tableau électrique salle des fêtes : 1 874,00 € HT

soit un total de 13 206,20 € HT

⊖ demande de subvention au Conseil Départemental : 50% sur 10 000 € soit 5 000 €

↪ Voirie Le Pérou : 9 480,00 € HT

↪ Voirie Chez Paillet : 12 640,00 € HT

↪ Voirie Chez Muchenin : 17 380,00 € HT

↪ Voirie Les Bonnets/Chez Calais : 28 229,10 € HT

↪ Voirie Rue du Forez : 4 277,15 € HT

↪ Voirie Rue Segaud : 982,50 € HT

soit un total de 72 988,75 € HT

Programme de voirie réalisé
sur 2 années

⊖ demande de subvention au Conseil départemental sur 2 années : 30 % sur 69 000 € soit 20 700 €

↪ Accessibilité salle des fêtes : réfection de l'entrée, du sas et des sanitaires : 19 670,45 € HT

↪ Changement de la porte de l'église : 840,00 € HT

⊖ demande de subvention au Conseil Départemental : 30 % soit 6 153,13 €

⊖ demande de subvention DETR à l'Etat : 50 % soit 10 255,22 €

↪ Etude diagnostique obligatoire des réseaux d'assainissement : 16 000,00 € HT

⊖ demande de subvention au Conseil Départemental 80 %

⊖ demande de subvention à l'Agence de l'Eau soit 12 800 €

Avenant à la 2ème tranche de travaux assainissement : Par marché sur procédure adaptée du 9 novembre 2015, l'entreprise BOUHET s'est vu confiée la réalisation des travaux d'assainissement sur le secteur de la place du Champ de Foire pour un montant de 42 884,60 € HT. Des travaux supplémentaires sont nécessaires pour un montant de 6 765,90 € :

- prolongement sur l'aval du réseau passant de 223 ml à 316 ml de réseau

- mise en œuvre d'un branchement supplémentaire pour raccordement WC publics

Le Conseil Municipal, accepte la modification des travaux supplémentaires d'un montant de 6 765,90 € HT et autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 et toutes pièces s'y rapportant.

Révision des taux d'imposition 2017 : Sur proposition de Monsieur le Maire, et après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'augmenter les taux d'imposition d'environ 1,70 %. Elle sera réellement calculée dès que le centre des Impôts nous aura transmis les bases de chaque taxe.

Appui d'un certificat d'urbanisme : En 2011, un terrain au Tonkin a fait l'objet d'un certificat d'urbanisme pour un terrain constructible, et qui a été validé par la Direction Départementale d'Yzeure. Ce terrain, depuis, est resté sans suite. En novembre dernier, un administré était intéressé par ce terrain et un nouveau CU a été déposé, mais refusé car le règlement national d'urbanisme a été modifié depuis. Aujourd'hui, le propriétaire de ce terrain souhaite vivement le vendre. C'est pourquoi, Monsieur le Maire propose d'appuyer sa demande de CU en l'argumentant et surtout que la construction d'une maison sur la commune ne peuvent avoir que des conséquences positives pour une commune rurale qui perd régulièrement des habitants à chaque recensement : maintien des commerces et bénéficie des impôts locaux pour le budget communal, maintien de l'école. Le Conseil Municipal donne son accord pour lever l'application de l'article L 111-1-2.

Avancement d'échelon pour un agent administratif : Monsieur le Maire présente le grade de Madame Michèle CHOMET, adjoint administratif principal de 2ème classe au 5ème échelon, chargée de l'Agence Postale. Après en avoir délibéré, et compte tenu de la qualité et la quantité de travail effectuée par Madame Michèle CHOMET, le Conseil Municipal accepte le changement au 6ème échelon indice brut 380 à compter du 1er janvier 2017.

Chemin de croix à l'église : mis à disposition au diocèse de Moulins : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur Georges REY a conçu et réalisé un "Chemin de Croix" qu'il a installé à l'église de Montaiguët-en-Forez. Monsieur Georges REY souhaite faire le don de ce "Chemin de Croix" à la commune qui en deviendra propriétaire, et sera mis à la disposition du diocèse de Moulins. Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte que la commune soit propriétaire du "Chemin de Croix" offert par Monsieur Georges REY et accepte que le "Chemin de Croix" soit mis à la disposition du diocèse de Moulins.

Réflexion sur le remplacement de l'emploi d'avenir : Au 19 mai 2017, le contrat d'avenir se termine. Une réflexion s'impose avant de mettre en place un nouveau contrat.

Proposition d'intégration à l'association des Montaigne de France : Le Conseil Municipal décide de ne pas intégrer l'association des Montaigne de France.

Demande de participation aux frais de fonctionnement du gymnase du collège du Donjon : La Présidente du SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) demande une participation aux frais de fonctionnement du gymnase. La somme demandée s'élève à 120 € par élève. Sur notre commune, 3 élèves fréquentent le collège Victor Hugo. Après délibération et à l'unanimité, et étant donné que la commune n'est pas adhérente au SIVOS, le Conseil Municipal décide d'attribuer la somme de 75 € par élève, soit 225 €.

Le Maire, Henri BECAUT

Les Conseillers